



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général

Service des ressources humaines

Sous-direction du pilotage et de la stratégie

Bureau du recrutement, des concours, des métiers et de l'évolution professionnelle

Secteur concours et formation préparation concours

RAPPORT DE JURY

CONCOURS EXTERNE POUR L'ACCÈS AU CORPS DE TECHNICIEN D'ART DE CLASSE NORMALE MÉTIER DU TEXTILE SPÉCIALITÉ « RENTRAYEUR EN TAPISSERIE »

SESSION 2021

I. LE RAPPEL DES ÉPREUVES	3
A. <i>Épreuves d'admissibilité.....</i>	3
B. <i>Épreuves d'admission.....</i>	3
II. LE CALENDRIER DE LA PROCÉDURE	3
III. LE JURY	4
A. <i>La composition du jury.....</i>	4
B. <i>La formation du jury et la réunion de cadrage.....</i>	4
IV. LE DÉROULEMENT DES CONCOURS EXTERNE ET INTERNE	5
A. <i>LES ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ.....</i>	5
1) <i>L'épreuve écrite d'admissibilité.....</i>	5
2) <i>L'épreuve orale d'histoire de l'art</i>	5
2) <i>L'épreuve de dessin.....</i>	6
V. LES STATISTIQUES.....	8

I. LE RAPPEL DES ÉPREUVES

A. Épreuves d'admissibilité

L'article 4 de l'arrêté du 26 février 2014 fixant les règles d'organisation générale, la nature et les programmes des épreuves des concours de recrutement dans le corps des technicien(ne)s d'art ainsi que la composition des jurys définit comme suit les épreuves d'admissibilité : « (...) 1° Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier, dont le coefficient est fixé à 1° (préparation : vingt minutes ; durée ; vingt minutes) ;
- une interrogation sur les techniques du métier, dont le coefficient est fixé à 2 (préparation : vingt minutes ; durée ; vingt minutes) ;

2° Une épreuve écrite relative aux techniques du métier ou de la spécialité. Cette épreuve de contrôle des connaissances consiste, à partir d'un dossier technique, en l'élaboration d'une note sur un sujet se rapportant au métier ou à la spécialité, qui servira de support à l'épreuve pratique (analyse, établissement d'un programme de travail, organisation) (durée : deux heures ; coefficient 2). »

B. Épreuves d'admission

L'article 5 de l'arrêté cité ci-dessus définit les épreuves d'admission comme suit : « (...) - la réalisation ou la restauration d'un objet ou bien la conception d'un projet faisant appel à des connaissances techniques et artistiques liées au métier ou à la spécialité assortie d'un coefficient 4 ; - et pour certains métiers ou certaines spécialités, la réalisation d'une épreuve de dessin assortie d'un coefficient 1. » Plus précisément pour cette spécialité, l'épreuve pratique consiste en la réalisation d'un fragment de tapis ou de tapisserie d'après un modèle donné, après avoir fait l'échantillonnage et le calque technique (cinq semaines).

L'épreuve de dessin consiste en :

- a) Dessin d'observation d'une nature morte ou d'un modèle vivant (quatre heures) ;
- b) Etude de rythme en noir et blanc d'après un tapis ou une tapisserie (quatre heures) ;
- c) Agrandissement aux carreaux et mise en couleur (vingt et une heures).

II. LE CALENDRIER DE LA PROCÉDURE

Dates des inscriptions	Du 11 mai au 15 juin 2021
Dates des épreuves d'admissibilité	Les 27 et 28 septembre, le 12 octobre 2021
Date de la réunion d'admissibilité	Le 20 octobre 2021
Dates des épreuves d'admission	Du 15 novembre au 17 novembre 2021, et du 4 au 7 janvier 2022
Date de la réunion d'admission	Le 20 janvier 2022

Le bureau du recrutement, des concours, des métiers et de l'évolution professionnelle invite les candidats à consulter régulièrement le calendrier prévisionnel des concours et examens professionnels.

Ce calendrier prévisionnel est accessible à partir du lien suivant : <https://www.culture.gouv.fr/Nous-connaître/Emploi-et-formation/Concours-et-examens-professionnels>

III. LE JURY

A. La composition du jury

Le jury était composé des personnes suivantes :

Président :

Monsieur Jean VITTEY, conservateur en chef du patrimoine, conservateur, Château de Fontainebleau.

Membres :

- Madame Audrey CREVEAU, cheffe de travaux d'art, branche d'activité professionnelle « restauration et conservation préventive », spécialité « tapissière d'ameublement », château de Fontainebleau ;
- Madame Inès MANGIN, technicienne d'art classe normale, branche d'activité professionnelle « métiers du textile », spécialité « tapisserie, rentraiture » Mobilier national ;
- Madame Martine MARTENS, technicienne d'art de classe exceptionnelle, branche d'activité professionnelle « métiers du textile », spécialité « restauration tapisserie », Mobilier national.

B. La formation du jury et la réunion de cadrage

Le jury a suivi une journée de formation intitulée « Les fondamentaux d'un membre de jury ». Au cours de cette formation généraliste, les points suivants ont été abordés :

- le cadre général des concours, examens professionnels et recrutements réservés :
 - * cadre réglementaire,
 - * déontologie : laïcité, non-discrimination...
- le cadre général pour les corrections de l'épreuve écrite,
- les éléments pour mener les oraux,
- les mises en situation.

Par ailleurs, le bureau du recrutement, des concours, des métiers et de l'évolution professionnelle s'est réuni avec le jury afin d'aborder l'ensemble de l'organisation du concours : le planning et les étapes de la procédure, les épreuves, le nombre de postes, l'élaboration des sujets et des grilles pour chaque épreuve prévue par les textes...

IV. LE DÉROULEMENT DES CONCOURS EXTERNE ET INTERNE

A. LES EPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

Dans l'ensemble les trois épreuves d'admissibilités ont été bien comprises.

1) L'épreuve écrite d'admissibilité

L'ensemble des candidats a répondu à la question dans le temps imparti. Les candidats avaient une bonne connaissance générale de conservation restauration et ont su bien structurer leur propos. Néanmoins, le sujet n'a pas été entièrement compris. En effet nous demandions un parti pris lors de la composition : la conservation ou la restauration de la bordure haute. Les candidats n'ont pas prêté attention à cette partie de la question et ont répondu dans la globalité. Le jury met en garde de bien lire le sujet afin de répondre au mieux à la question posée. Les connaissances acquises doivent être utilisées pour argumenter un propos et non redonnées telles quelles.

Au niveau de la présentation, le jury conseille aux candidats de se munir de stylos effaceurs afin d'éviter de nombreuses ratures qui réduisent la lisibilité de leur copie.

2) L'épreuve orale d'histoire de l'art

Une bonne connaissance de l'histoire de l'art et des arts décoratifs est importante pour être à l'aise dans cette épreuve. Les candidats ont su bien répondre au sujet, particulièrement pour les œuvres dites anciennes. Néanmoins une bonne connaissance de l'art contemporain est également importante. Les techniciens d'art doivent montrer de l'intérêt pour l'ensemble des périodes de l'art car ils pourront être amenés à travailler sur des œuvres plus contemporaines.

Le jury conseille de bien structurer leur propos, de parler à la fois d'histoire de l'art et de technique (de tissage par exemple). Une ouverture sur l'actualité artistique est bienvenue si le sujet le permet. Le dialogue entre le candidat et le jury est important, il permet aux candidats de répondre ou d'approfondir certains points qui n'ont pas pu l'être pendant le temps imparti. Les candidats ont su bien répondre et être à l'aise lors de cette épreuve.

3) L'épreuve orale de techniques du métier

Pour cette épreuve, une bonne connaissance des techniques de conservation et restauration est importante. Dans l'ensemble, les candidats ont su répondre facilement aux questions posées. Les candidats issus de la formation du Mobilier National ont des connaissances solides, mais ils ne doivent pas hésiter à élargir leur connaissance sur d'autres manières de faire à l'extérieur du Mobilier National.

Lors de l'épreuve, il faut bien structurer son propos afin de répondre de manière claire et ordonnée aux questions posées.

La seconde partie de l'oral se compose d'un échange avec le jury, les candidats ont su être réactifs et répondre de manière argumentée aux questions posées.

B. LES EPREUVES D'ADMISSION

1) L'épreuve pratique d'admission

Pour l'épreuve pratique le jury attendait un respect des consignes : respect du dessin, des couleurs, la taille, un tissu plat, de belles finitions. La durée de l'épreuve étant assez longue, les candidats doivent rester concentrés tout le long, leur permettant de réussir leur épreuve. Dans l'ensemble, les candidats ont très bien réussi leur épreuve et ont su rendre un travail de qualité.

2) L'épreuve de dessin

Les épreuves de dessin sont destinées à évaluer les candidats sur leur niveau en matière de dessin, d'analyse et de composition, et de l'utilisation des couleurs.

En effet, la pratique du dessin, la compréhension des compositions des œuvres et des couleurs occupe une place importante dans l'exercice des métiers de licier et de restaurateur. Ces métiers impliquent, tout au long de la carrière professionnelle, la réalisation de dessins ainsi que la pratique des couleurs, éléments essentiels à la conception de toute tapisserie.

Les épreuves de dessin se déroulent en trois temps :

1/ Dessin d'observation d'une nature morte

Les candidats ont eu à reproduire en noir et blanc sur format raisin un ensemble d'objets de formes et de textures différentes, disposés dans une composition générale pyramidale, faisant référence à l'œuvre de Giorgio Morandi (1890-1964).

Ces éléments ont été placés de sorte à ce que chaque point de vue puisse bénéficier des mêmes éléments à rendre compte : composition générale, échelle de valeurs allant du noir au blanc avec des niveaux de gris intermédiaires, formes géométriques et textures (sphères, cubes, cylindres, opacités et transparences, textures métalliques, matières textiles, céramique, objets lisses ou rugueux etc.), jeux subtils d'ombres et de lumières.

Il était attendu des candidats de prendre en compte la composition générale et sa structure, le respect des proportions, les niveaux de valeurs, la traduction des textures, les ombres et les lumières, mais également le placement de tous ces éléments dans l'espace du format raisin. La sensibilité personnelle de chaque candidat se mettant au service de la proposition à représenter en la retraduisant par le dessin en noir et blanc.

La gestion du temps, importante pour ces métiers de licier et de restaurateur, permettait également de mesurer les indispensables capacités d'observation et d'attentions aux détails rendus, et le soin apporté à l'exécution.

Les rendus des candidats ont montré pour la grande majorité une belle homogénéité de groupe, avec des rendus de bon niveau et un plaisir à la pratique du dessin qui sera indispensable tout au long de la carrière professionnelle. Les candidats ont pour la plupart saisi les enjeux de cet exercice dont aucun élément n'a été négligé de manière générale, les meilleurs travaux mettant en avant la prise de recul face au sujet permettant de bien appréhender l'ensemble ainsi que spécificités de chaque objet, pour décider ensuite des choix graphiques et sensibles mis en œuvre pour la représentation.

Cet exercice demande une maîtrise suffisante du dessin, un entraînement régulier, une compréhension des nombreux enjeux du dessin pour savoir reproduire en noir et blanc dans un contexte donné, au service d'une pratique professionnelle future.

2/ Étude de rythme d'après une tapisserie

La tapisserie choisie pour cet exercice était accrochée dans la salle de dessin, devant les candidats. Il s'agissait d'une tapisserie de haute-lice en laine et soie, de l'atelier de Charles Dury (1838) d'après Pierre-Paul Rubens « L'histoire de Marie de Médicis : Le triomphe de la Vérité » (Cycle de la Vie de Marie de Médicis pour le Palais du Luxembourg – circa 1623).

Cet exercice s'est décomposé en deux parties distinctes mais concourant au même but : l'étude de rythme générale selon la composition et selon le traitement des valeurs.

Il était attendu des candidats de savoir appréhender le format de l'œuvre par la redéfinition du format par homothétie, de savoir lire la composition générale de l'œuvre historique telle qu'elle est communément employée dans la pratique artistique de l'époque. Cette composition se traduit par des lignes géométriques selon les procédés dont les artistes étaient coutumiers, et dont les lignes déterminent l'organisation spatiale d'une œuvre pour en construire son équilibre (axes, symétrie, diagonales, cercles, pyramides/horizontales/verticales/obliques, spirale, plans successifs, sens de la lumière, etc).

Le choix d'une œuvre faisant état du refus des règles de composition par l'artiste n'est pas ici le propos.

Ensuite, les candidats ont eu à retraduire les valeurs de l'œuvre en respectant la composition générale définie en partie 1. Ces valeurs s'échelonnent en différents niveaux de gris répartis entre le blanc (maximum de clarté) et le noir (minimum ou absence de clarté).

L'ensemble des travaux a montré avant tout un véritable intérêt pour l'observation engagée de l'objet réel de grand format, présenté dans la salle de dessin. Cette observation attentive leur a permis de se poser les bonnes questions pour la plupart, là encore montrant pour la grande majorité une belle homogénéité de groupe, avec des rendus de bon niveau. Les meilleurs travaux ont su allier une analyse cherchant à comprendre au plus près la structure de la composition et ses proportions, ainsi que le rendu sensible des valeurs dans une harmonie générale.

Cet exercice est très spécifique, car il allie quelques capacités de calcul pour maîtriser l'homothétie de laquelle découlera les proportions justes, des capacités de géométrie et de visualisation d'une structure générale et sa (dé)composition, avec la capacité à rendre compte des valeurs sans tenir compte des couleurs en tant que telles.

3/ Agrandissement aux carreaux et mise en couleur

Cette épreuve consiste à reproduire une œuvre en couleurs à la peinture acrylique, en utilisant la technique de l'agrandissement aux carreaux, sur une toile de 1m x 1m.

L'œuvre choisie était un recadrage, pour les raisons du format carré attendu, d'une reproduction photographique de la tempéra sur carton intitulée « Pois de senteur » (1924) de l'artiste suisse Félix Vallotton (1865-1925).

L'usage de la couleur est une partie essentielle dans les métiers de licier et de restaurateur. Ici l'attente s'est portée d'abord sur la capacité de reproduction de la composition par la maîtrise de la technique de l'agrandissement aux carreaux.

Ensuite, l'attente se porte sur l'approche chromatique ainsi que la décomposition de l'œuvre dans ses nuances, ses contrastes, le rendu des matières et l'harmonie générale pour rendre compte au mieux de l'œuvre proposée par une interprétation sensible, harmonieuse, et le plus en lien avec le travail de l'artiste.

Quasiment l'ensemble des candidats ont produit des travaux de très bon niveau, montrant une homogénéité de groupe qui démontre la possibilité d'un travail d'équipe, en plus de l'autonomie nécessaire dans les métiers de licier et de restaurateur. La partie agrandissement aux carreaux semble comprise par l'ensemble des candidats. L'ensemble des travaux ou presque ont su rendre compte des nuances chromatiques subtiles ou des aplats forts, avec

des appréciations variées du traitement de la matière, des observations plus ou moins appuyées dans les rendus de certains éléments de l'œuvre d'origine. Une très belle énergie s'est dégagée des œuvres présentées dans leur ensemble. Les meilleurs travaux se sont distingués par la capacité à interpréter et recréer une harmonie chromatique et gestuelle par la retranscription des matières, la sensibilité du rendu des couleurs dans leurs nuances au plus proche. L'observation fine des détails et les choix de mettre en avant tel ou tel élément dans une proposition globale ont mis en avant de belles capacités d'interprétation pour certains travaux.

Cet exercice demande une pratique de la peinture assidue, une approche de coloriste indispensable, une compréhension des nuances / contrastes/harmonies chromatiques, une capacité d'interprétation qui fasse ressortir une harmonie générale en lien avec une œuvre faite par un artiste. Sans oublier l'observation des œuvres dans les musées, galeries et autres institutions afin de mesurer au plus près les intentions plastiques des artistes.

En conclusion pour ces trois épreuves pratiques de dessin, on note d'une manière générale le bon - voir très bon - niveau des candidats, à quelques très rares exceptions près. Leurs rendus ont démontré un véritable intérêt, de la capacité d'observation du général et des détails, un plaisir de la pratique du dessin et de la peinture, avec un engagement réel qui saura trouver sa place au service des attentes spécifiques des métiers auxquels ils ont postulé par ce concours.

V. LES STATISTIQUES

Nombre de postes offerts à cette session : 3

	Nombre de candidats inscrits	Nombre de candidats convoqués	Admissibilité		Admission	
			Nombre de présents	Nombre d'admissibles	Nombre de présents	Nombre d'admis
Femmes	4	4	4	3	3	3
Hommes	0	0	0	0	0	0
Total	4	4	4	3	3	3

Nombre de désistements : 0

Seuil d'admissibilité : 14,35 sur 20.

Amplitude des notes : de 14,35 à 15,85 sur 20.

Seuil d'admission : 15,9 sur 20.

Amplitude des notes : de 15,9 à 17,8 sur 20.

Taux de réussite (nombre de postes offerts / nombre total de candidats convoqués x 100) : 75%

Monsieur Jean VITTET



Président du jury